



Communiqué Force Ouvrière Justice

ENTRE CIEL ET FILETS, LA VIGILANCE A ENCORE FRAPPÉ !

Quand certains rêvent de livraison express, nos collègues assurent la réception... mais pas celle qu'ils espéraient !

Le samedi 06 juin 2026, au bâtiment D1, alors que le terrain de sport profitait d'une journée presque ordinaire, un objet volant non identifié a décidé de faire escale dans les filins du terrain de sport côté droit.

Heureusement, les surveillants du deuxième étage avaient les yeux plus affûtés qu'un radar de contrôle aérien. Leur vigilance a permis de repérer ce visiteur clandestin avant qu'il ne puisse terminer sa mission.

Après récupération de l'engin, le "colis premium" contenait :

- 6 câbles de chargeurs
- 2 mini téléphones noirs
- 1 écran de remplacement type iPhone
- 109 grammes de produits stupéfiants
- 1 drone de marque IPHY

Le tout soigneusement emballé dans... deux paires de chaussettes suspendues à une ficelle. Comme quoi, certains innovent dans la logistique textile aérienne ! Ce lundi 08 juin 2026, un nouveau drone a été découvert à proximité des bureaux syndicaux. Cette trouvaille n'est pas le fruit du hasard mais bien celui du professionnalisme et de la vigilance des agents du PCI, dont l'attention permanente a permis de détecter cet engin avant qu'il n'atteigne son objectif. Décidément, certains semblent confondre les établissements pénitentiaires avec des plateformes de livraison aérienne !

Malheureusement pour eux, les personnels continuent de démontrer chaque jour leur engagement sans faille au service de la sécurité.

Ces événements successifs illustrent une réalité préoccupante : les moyens utilisés pour contourner les dispositifs de sécurité évoluent rapidement et nécessitent des réponses adaptées.

Force Ouvrière Justice félicite l'ensemble des personnels ayant contribué à ces découvertes et particulièrement les agents du PCI pour leur réactivité et leur professionnalisme.

Chaque jour, les personnels pénitentiaires font preuve d'une vigilance collective constante pour garantir la sécurité de nos établissements.

Toutefois, les félicitations ne suffisent plus.

Les personnels ne peuvent pas être les seuls remparts face à des techniques toujours plus sophistiquées.
Leur vigilance est exemplaire.
Il appartient désormais à l'administration de leur donner les moyens nécessaires pour accomplir leurs missions dans les meilleures conditions de sécurité.

Force Ouvrière Justice restera mobilisée pour défendre les personnels et exiger les moyens indispensables à la sécurité de nos établissements.

Résultat : Le drone n'a pas atteint sa destination. Les objets prohibés ont été interceptés. La sécurité a été préservée mais combien passent à travers les mailles du filets... du moins ce qui restent !

Force Ouvrière Justice revendique :

- ✓ *La mise en place immédiate de filets de protection au-dessus des cours de promenade afin de limiter efficacement les largages et projections par voie aérienne.*
- ✓ *La création d'une véritable brigade anti-drone, dotée de moyens techniques adaptés permettant la détection, l'identification et la neutralisation des appareils survolant les établissements pénitentiaires.*
- ✓ *Des investissements concrets dans la sécurisation périmétrique des établissements, afin de faire face à l'évolution constante des modes opératoires des réseaux criminels.*
- ✓ *Des moyens de lutte renforcés contre les projections et les survols de drones.*
- ✓ *La reconnaissance concrète du travail des personnels qui assurent quotidiennement la sécurité des établissements.*
- ✓ *Une politique pénale ferme contre les auteurs et commanditaires de ces tentatives d'introduction.*

À ce rythme-là, certains pensent peut-être ouvrir une compagnie aérienne low-cost au-dessus des établissements pénitentiaires...

Félicitations aux collègues pour leur réactivité et leur professionnalisme.

Force Ouvrière Justice : toujours vigilants, toujours mobilisés, toujours au service de la sécurité de tous.

Force Ouvrière Justice La défense des personnels, la force du collectif.

Adresse du Bureau local :
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-mérogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 08 juin 2026

